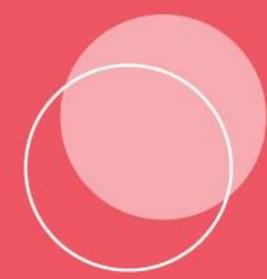




**Programme d'aide aux associations
et aux organismes à mandat collectif**



1^{er} novembre 2022

Sommaire

- Les lignes directrices du programme
- Les principales conditions d'admissibilité
- Critères d'évaluation, barème et limites de l'aide
- Outils de dépôt
- Période de questions

Mise en contexte

Programme
multisecteur basé
sur la mission

Intégration des **activités
récurrentes** qui faisaient
auparavant l'objet d'une
demande par projet

Soutien différencié :
pluriannuel ou annuel

Aide financière
750 000 \$ max.
subvention

Gestion du programme

Direction générale livre, métiers d'art,
musique, variétés et diffusion du cinéma

Ouverture du programme :
du **18 octobre au 18 novembre 2022**

SOD@ccès : **30-54-00**

Lignes directrices du programme

Objectifs généraux

- Encourager le rayonnement, la reconnaissance et la vitalité professionnelle des secteurs d'activités culturelles
- Accroître la compétitivité des entreprises culturelles québécoises

Objectifs spécifiques

- Accroître la visibilité des enjeux prioritaires et la portée de la vision collective des entreprises culturelles
- Améliorer la structure de fonctionnement et la concertation des secteurs et des entreprises culturelles
- Assurer l'essor et le développement professionnel
- Appuyer les efforts collectifs de promotion et de valorisation

Lignes directrices du programme (suite)

Clientèles admissibles

- Avoir son siège et principal établissement au Québec
- Être en activité depuis au moins deux ans
- Être une association professionnelle québécoise, un organisme à but non lucratif québécois ou une coopérative québécoise, légalement constituée
- Répondre à la définition **d'association professionnelle** ou **d'organisme à mandat collectif**

Définitions

Association professionnelle

Organisme constitué en association qui, de façon structurée, représente et défend les intérêts et les droits d'une majorité de membres d'un secteur professionnel, relevant des clientèles admissibles de la SODEC, autour d'enjeux communs de développement, de mise en valeur et de rayonnement. Une association appuie sa mission sur les principes d'une gouvernance démocratique et la contribution financière et active de ses membres.

Définitions (suite)

Organisme à mandat collectif

Organisme à but non lucratif ou coopérative qui agit pour le bénéfice d'un regroupement de clientèles admissibles de la SODEC, en développant des activités collectives structurantes dans le but de répondre à des besoins essentiels en matière de développement, de mise en commun de ressources, de rayonnement et de reconnaissance d'un secteur.

Entreprises québécoises traditionnelles de la SODEC par secteur d'activités

Cinéma et production télévisuelle	Musique et variétés	Livre et édition	Métiers d'art et marché de l'art
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Entreprises de production ➤ Distributeurs, diffuseurs commerciaux, organismes de diffusion et de programmation ➤ Exploitants de salles de cinéma ➤ Festivals et événements culturels 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Entreprises de production d'enregistrements sonores, de spectacles, de gérance d'artistes et agences de spectacles, en musique et en variétés ➤ Festivals et événements culturels 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Éditeurs agréés ➤ Librairies agréées ➤ Salons du livre 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Artisans et entreprises en métiers d'art ➤ Événements de commercialisation des métiers d'art ➤ Galeries d'art

Activités admissibles



Activités de représentation



Activités de services



Activités de mise en valeur des membres ou entreprises



Activités de reconnaissance professionnelle et publique

Activités admissibles (suite)



Activités de représentation

- Production d'études, rapports, mémoires et guides
- Représentation politique : financement, fiscalité, législation
- Représentation auprès des bailleurs de fonds publics et privés
- Défense des droits et de la propriété intellectuelle
- Négociation des ententes collectives
- Veille stratégique
- Participation à des coalitions et forums internationaux
- Participation à des délégations diplomatiques, économiques ou autres

Activités admissibles (suite)



Activités de services

- Programme de formation continue
- Organisation de forums, congrès annuels, conférences
- Mise à disposition de ressources et d'outils :
 - Guides, études, ententes collectives, contrats, fiscalité, etc.
- Mise en commun ou mutualisation de services :
 - Plateforme de gestion de ventes de produits culturels, outils de gestion de métadonnées, etc.
- Tenue de répertoires : experts-conseils, consultants, fournisseurs
- Actualités concernant le secteur : annonces, offres d'emploi, etc.

Activités admissibles (suite)



Activités de mise en valeur des membres ou entreprises

- Organisation d'activités de promotion
- Représentation collective dans des événements nationaux
- Outils de promotion : bulletins, capsules vidéo, magazines, etc.
- Tenue d'un répertoire des membres
- Espace dédié aux membres sur le site Internet de l'organisation
- Développement de partenariats

Activités admissibles (suite)



Activités de reconnaissance professionnelle et publique

- Toutes les activités articulées autour de la tenue d'un gala ou d'une remise de prix dont le budget d'opération > 50 000 \$
- Diffusion ou retransmission publique

Évaluation

Capacité à porter les enjeux et à dessiner la vision du secteur (association professionnelle) ou capacité à définir sa mission selon les besoins identifiés (organisme à mandat collectif)

Capacité à planifier et à mettre en œuvre des actions concrètes efficaces en lien avec les enjeux et la vision de son secteur ou en lien avec la mission de l'organisme

Capacité à mobiliser et à fédérer le plus grand nombre de membres ou d'entreprises autour de ses actions ou capacité à rejoindre le public

Capacité à organiser, déployer et diversifier ses ressources financières pour répondre adéquatement à sa mission et capacité à démontrer une bonne santé financière

Capacité à mobiliser l'industrie, les professionnels et le public autour d'activités annuelles de célébration et de reconnaissance des entrepreneurs et des talents qui contribuent à la vitalité des secteurs culturels de la SODEC

Calcul de l'aide



Dépenses admissibles de fonctionnement



Dépenses admissibles liées aux activités inscrites à la mission



Résultats de l'évaluation



Montant de l'aide : 750 000 \$ maximum

Dépenses admissibles

- Salaires et avantages sociaux
- Honoraires professionnels
- Dépenses de fonctionnement
- Dépenses d'activités liées à la mission
- Dépenses de promotion et de commercialisation
- Dépenses de location d'équipement
- Dépenses d'achat de matériel et d'équipement dédiés aux activités
- Dépenses de développement informatique
- Frais de sous-traitance

Dépôt d'une demande

Documents obligatoires à fournir

- Formulaire principal du programme dans SOD@ccès
- Déclaration de l'entreprise requérante*
- Plan d'action*
- Grille budgétaire*
- Formulaire de données gouvernance et statistiques*
- Planification stratégique
- Rapport annuel de gestion
- États financiers

*Gabarits disponibles sur le site de la SODEC

Plan d'action

<https://sodec.gouv.qc.ca/clients/aide-financiere/programme-aide-associations-organismes-mandat-collectif/>

Gabarits à télécharger pour la présentation de votre demande



 [Déclaration de l'entreprise requérante](#)

 [Grille budgétaire](#)

 [Gouvernance et statistiques d'adhésion](#)

 [Plan d'action](#)



Grille budgétaire

<https://sodec.gouv.qc.ca/clients/aide-financiere/programme-aide-associations-organismes-mandat-collectif/>

Gabarits à télécharger pour la présentation de votre demande



📄 [Déclaration de l'entreprise requérante](#)

📄 [Grille budgétaire](#)



📄 [Gouvernance et statistiques d'adhésion](#)

📄 [Plan d'action](#)

Formulaire de données gouvernance et statistiques

<https://sodec.gouv.qc.ca/clients/aide-financiere/programme-aide-associations-organismes-mandat-collectif/>

Gabarits à télécharger pour la présentation de votre demande



 [Déclaration de l'entreprise requérante](#)

 [Grille budgétaire](#)

 [Gouvernance et statistiques d'adhésion](#)



 [Plan d'action](#)

Commentaires et questions

Date de dépôt :
**18 novembre 2022 à
23 h 59**

Code SOD@ccès :
30-54-00

Contact :
Brigitte Malenfant
multisecteurs@sodec.gouv.qc.ca

Soutien technique
Disponible de 9 h à 16 h 30, du
lundi au vendredi
Tél. : 514 841-2200 ou 1 800 363-
0401 | Option 1
sodaces@sodec.gouv.qc.ca

**Merci de votre
attention.**